

REGLEMENT de l'URBAN TRAIL de Mazingarbe du

1^{er} septembre 2024

La Course de l'urban trail de Mazingarbe est un évènement organisé par la Ville de Mazingarbe, l'office municipal de la culture des sports et des loisirs (OMCSL) et de l'association MazRun.

Épreuves et tarifs

- Une course de 10 km chronométrée en trail « nature », année de naissance à partir du 31 décembre 2009, pour un tarif de 10 euros.
- Une course de 10 km non chronométrée en urban trail, année de naissance à partir du 31 décembre 2009, pour un tarif de 10 euros.
- Une course de 5 km non chronométrée en urban trail, année de naissance 31 décembre 2011, pour un tarif de 5 euros.
- Une marche de 10 km non chronométrée en urban trail, sans limite d'âge pour un tarif de 10 euros.
- Une marche de 5 km non chronométrée en urban trail, sans limite d'âge, pour un tarif de 5 euros.
- Une course enfants de 500 m non chronométrée dans le parc de la mairie, enfants de 5 à 9 ans, pour un tarif de 1 euro.
- Une course enfants de 1 km non chronométrée dans le parc de la mairie, enfants de 10 à 11 ans, pour un tarif de 1 euro.
- Une course enfants de 2 km non chronométrée dans le parc de la mairie, enfants entre 12 et 13 ans, pour un tarif de 2 euros.

Les frais de commission seront à la charge des participants.

Inscriptions

Les inscriptions se font sur la plateforme Njuko jusqu'au 27/08/2024 minuit. Il sera possible également de s'inscrire lors du retrait des dossards. Dès l'inscription effectuée, le participant reçoit un courriel de confirmation, de son inscription et du montant de la transaction.

Départ et arrivée

Le départ et l'arrivée sont situés dans le Parc Mercier de l'hôtel de ville. A 09h00 aura lieu le départ de la course de 10 km chronométrée en trail « nature ». A 10h30 aura lieu les départs des courses et marches de l'urban trail de 5 et 10 km.

Parcours

La course de 10 km en trail « nature » s'effectuera principalement sur route de champs et sur le terri de la cité 2 (Bully les Mines). Des signaleurs seront répartis sur le parcours afin de le sécuriser un maximum. La grande majorité du parcours se déroulera sur des routes fermées à la circulation.

Les autres courses et marches de 5 et 10 km s'effectueront sur route à travers la ville de Mazingarbe afin de découvrir son patrimoine (visite des bâtiments publics). De la rubalise et des panneaux indicatifs seront mis en place sur le parcours.

Chronométrage

Le chronométrage sera pris en charge par l'entreprise « Nord sport » de Coutiches.

Retrait des dossards

Les dossards sont à retirer sur présentation de la réservation (papier ou numérique) pour vous-même ou un autre participant. Ce retrait se fera en Mairie de Mazingarbe le vendredi 30 août de 17h00 à 19h00, le samedi 31 août de 10h00 à 12h00 et le jour de la course 30 minutes avant le départ.

Depuis le 16 janvier 2024, la FFA a mis en place le Parcours de Prévention Santé « PPS » pour tous les participants adultes non licenciés à des compétitions de running en remplacement du certificat médical. Ce PPS sera exclusivement demandé pour la course du 10 km chronométrée en trail « nature ».

Ravitaillement

Un poste de ravitaillement est prévu à l'arrivée pour toutes les courses et marches. A l'entrée du terail pour le 10 km chronométré en trail « nature » et au centre social des brebis pour le 10 km course et marche de l'urban trail.

Possibilité de mise en hors course

L'organisateur se réserve le droit d'exclure de la course tout participant qui met en danger la sécurité des autres coureurs, qui ne respecte pas le parcours ou qui commet des dégradations.

Accompagnateur

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo, rollers, ...) ne sera autorisé sur le parcours.

Abandon

Il convient toutefois de signaler votre éventuel abandon auprès de l'un des signaleurs présents sur l'ensemble du parcours.

Remise des prix

Les podiums auront lieu sur place après la course uniquement pour la course du 10 km chronométrée en trail « nature ». Un trophée récompensera les meilleurs temps (homme et femme).

Dans tous les cas, chaque participant sera récompensé dans toutes les épreuves.

Service médical

Une équipe de secouristes assurera le service médical de la course de 10 km chronométrée en trail « nature ».

Pour les autres courses et marches, assurez-vous de vos capacités physiques pour participer à ces épreuves, Celles-ci étant non chronométrées, l'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de problème de santé.

En cas d'accident d'une personne, tout concurrent est tenu à porter assistance ou de prévenir au plus vite l'organisation (signaleurs, ou poste de secours).

Assurance

L'office municipal de la culture des sports et des loisirs a souscrit une responsabilité civile et décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs qui pourraient survenir aux concurrents du fait de la participation à l'épreuve.

Utilisation d'images

J'autorise expressément l'organisateur de l'Urban Trail de Mazingarbe ainsi que les ayants-droits tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation à l'Urban Trail de Mazingarbe, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Annulation de la course

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle, de restriction sanitaire liée à la COVID-19 ou de toute autre circonstance susceptible de mettre en danger la sécurité des coureurs, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou même d'annuler l'épreuve.

Acceptation du règlement

Tout coureur qui s'inscrit déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses. La Ville de Mazingarbe et l'office municipal de la culture des sports et des loisirs déclinent toute responsabilité en cas d'annulation, d'accident ou de blessure d'un participant.